

Excusés : Patrick Arnaud, Berne Bernadette, Bernard Gonon

Procurations

Berne Bernadette à Fanget Régis,

Bernard Gonon à Sabot Bernard

Présents : Fanget Régis, Antoine Seytre, Sabot Bernard, Trouiller Franck, Francis Berne, Thierry Oriol, Tourny Roseline

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, Maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 9 juillet 2019 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Secrétaire de séance : Tourny Roseline

Ordre du jour

RAPPORT DU MAIRE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Maire présente au conseil le rapport et résume les principaux éléments, ce rapport n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'EXPLOITATION ET L'EXTENSION DE LA CARRIERE DE ST JULIEN MOLIN MOLETTE

Mr le maire expose les documents suivants : mémoire de la société DELMONICO - DOREL exploitant la carrière, ainsi que du compte rendu de la mission régionale d'autorité environnementale. Après discussion et échanges le conseil se prononce favorablement 3 voix pour, 2 contre, les autres conseillers s'abstiennent

Mr le maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivant, accord du conseil

LOGEMENT COMMUNAL

Mr le maire donne lecture du cahier des charges et du dossier de consultation pour le choix d'un architecte. Accord du conseil pour lancer l'appel d'offres.

SALLE SOUS LA MAIRIE

Mr le maire donne lecture des différents devis concernant cet aménagement. Le montant total s'élève à 34 840.47 HT. Accord du conseil pour accepter les devis proposés. Mr Trouiller se rendra prochainement à une réunion avec le SDIS pour valider le dossier d'accessibilité.

POTEAU D'INCENDIE

Mr le maire donne lecture des différents devis concernant la création d'un poteau d'incendie le long de la RD29. le montant total s'élève à 14 400 HT euros. Accord du conseil pour accepter le devis proposé. Vote à l'unanimité

POSTE INFORMATIQUE

Mr le maire donne lecture des différents devis concernant le changement du poste informatique de la secrétaire de mairie ainsi que des nouveaux logiciels de gestion. Le montant total s'élève à 1935 euros HT. Accord du conseil pour accepter le devis proposé. Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

INCIVILITES Mr le maire donne lecture de sa déposition en gendarmerie concernant l'arrachage des panneaux de signalétique et de la balise au carrefour de la RD29 et de la route de la Versanne. La gendarmerie est chargée de ce dossier.

ECHANGES AVEC LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL Mr le maire fait part de la visite de Mr Georges ZIEGLER en mairie de Thélis la Combe le 7 août.

AUBERGE COMMUNALE Mr le maire propose d'inscrire l'auberge sur le site www.1000cafes.org, en vue d'une éventuelle gérance.

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL. Mr le maire informe le conseil que la commune poursuit son étude en relation avec les autres communes de la CCMP. Ce plan fait suite à l'extension de la zone de protection de la centrale de St Maurice l'Exil.

CAPTAGE NEUTRALISATION Nous avons dû faire des interventions d'urgence sur le réseau, 2 fuites ayant été localisées. Nous avons du changer une des pompes du surpresseur de la combe cout de 2451.00 euros TTC.

CHEMIN DES LOGES commune de Thelis la Combe

L'entreprise Borne TP a mis en œuvre du concassé pour boucher les nids de poules sur 1100 m.

RECENSEMENT

Notre commune fera l'objet d'un recensement en janvier 2020, Mme Raymonde DEYGAS prendra en charge la collecte des données auprès de la population.

CHEMIN DES LOGES DE LAPRAS (PARTIE COMMUNE ENTRE THELIS ET LA VERSANNE)

Mr le maire informe le conseil que le devis proposé pour la réfection de ce chemin limitrophe ayant subit de gros dégâts suites à des orages violents, accord du conseil pour entreprendre la rénovation de ce chemin. Le conseil autorise le maire à engager les travaux.

ENTREE EN 6°

Comme chaque année nous partagerons un moment de convivialité avec les jeunes de la commune qui entrent en 6° le mercredi 9 octobre à 18h, à la salle des fêtes.

Fin de la séance à 22h